

MAIRIE  
7, rue de la Barre David  
44520 LE GRAND AUVERNE  
Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25 février 2025

-----  
**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**  
-----

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-cinq

Le 25 février à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire,  
Date de convocation : 20 février 2025

**ETAIENT PRÉSENTS** : Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY - Marie-France JOLY - Bérangère ROBIN - Marlène GEORGET - David MENARD - Nathalie TROCHU - Daisy BERANGER - Guillaume GRIPPAY, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS Excusés** : Clément BESSON - Philippe RIGAUX a donné pouvoir -

Nombre de Conseillers : en exercice : 13 présents : 11 Votants : 12

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien CROSSOUARD, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Stéphanie BELOEIL, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

-----  
**LISTE DES DELIBERATIONS  
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Numéro	Objet de la délibération	Décision
	Procès-verbal du conseil municipal du 27 janvier 2025	Adoptée à l'unanimité
25-02-01	Ecole publique de Saint-Julien-de-Vouvantes – frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles	Adoptée à l'unanimité
25-02-02	Révision du PLU – Changement de Cabinet d'études pour reprise	Adoptée à l'unanimité

**LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE  
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122 du CGCT**

DATE	Objet

Séance levée à 20h45

Fait à Grand-Auverné, le 26 février 2025

Le Maire,

Sébastien CROSSOUARD